

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2015/119

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE AERODROME BORDEAUX-
SAUCATS-LEOGNAN**

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 36

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 8 décembre 2015

Date d'affichage de la convocation au siège : 8 décembre 2015

La séance est ouverte

Le 15 décembre 2015 l'année deux mille quinze à 18 h 30
à BEAUTIRAN - Espace Culturel Gilles PEZAT

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Christian TAMARELLE.

<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>	<i>Nom, prénom</i>	<i>Présent*</i>	<i>Excusé, procuration à</i>
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	A	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	M. TAMARELLE
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	E	Mme DEBACHY	MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	P	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	P		Philippe DIAS	A	
Valérie LAGARDE	P		Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	E	M. DARBO	Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Alain LAGOARDETTE	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	A	
Nathalie ROUSSELOT	E	Mme BOURROUSSE	Jean-Paul MERCADIE		
Félicie DURAND	E	M. LARRUE	Laure BENCTEUX	E	M. CHEVALIER
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	P		Bernadette PELISSIER	E	M. BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	A		Jean-François BORDELAIS	E	Mme BURTIN DAUZAN
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	P	
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M. GAZEAU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	A				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame EYL est élue secrétaire de séance
Le procès-verbal de la réunion du 29 septembre 2015 est adopté à l'unanimité

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE AERODROME DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Vu, les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,

Vu, la délibération n° 2015/39 du 31 mars 2015 approuvant le budget annexe aéroport 2015,

Considérant l'avis favorable du Bureau,

Il convient de procéder au vote d'une décision modificative suivante :

En section de fonctionnement, il s'agit de :

- Constituer une provision suite au jugement du tribunal administratif concernant la SCI Aéro Montesquieu
- Réimputer en fonctionnement des travaux d'entretiens prévus en investissement
- Prévoir les crédits nécessaires au remboursement de la TVA suite au jugement du tribunal administratif concernant la SCI Aéro Montesquieu
- Assurer l'équilibre de la section de fonctionnement par une reprise des dépenses imprévues et une diminution du virement à la section investissement

En section d'investissement, il s'agit de :

- Constater la diminution du virement de la section de fonctionnement
- Réimputer des travaux d'entretien en section de fonctionnement

Le Conseil de Communauté à l'unanimité :

1°) Décide de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

En section FONCTIONNEMENT :

		DÉPENSES		RECETTES	
		DIMINUTION DES CRÉDITS	AUGMENTATION DES CRÉDITS	DIMINUTION DES CRÉDITS	AUGMENTATION DES CRÉDITS
<u>chapitre</u>	<u>nature</u>				
68	6815		9 612,00		
61	6152		10 000,00		
67	673		2 000,00		
022	22	6 001,00			
023	23	15 611,00			
TOTAL FONCTIONNEMENT		21 612,00	21 612,00	0,00	0,00
			0,00		0,00
				solde	0,00

En section INVESTISSEMENT:

			DEPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
chap	nature					
021	21	Virement de la section fonctionnement			15 611,00	
21	21751	Inst. Mat. Out. : Réseaux et voiries	15 611,00			
TOTAL INVESTISSEMENT			15 611,00	0,00	15 611,00	0,00
				-15 611,00		-15 611,00
					solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à procéder à toutes les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac,
 Le 15 décembre 2015
 Le Président
 Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

